

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU**



Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **vendredi, 7 août 2020, à 19h30**, à la salle communautaire sise au 1890, de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.

**Sont présents** : Messieurs Michel Longtin, Gaëtan Lalande, Raymond Bisson et Noël Picard.

**Ont motivé leur absence** : Madame Marie-Céline Hébert et monsieur Gilles Payer.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Liette Quenneville, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

**1. Ouverture de la réunion**

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux - séance ordinaire du 3 juillet 2020 et séance extraordinaire du 14 juillet 2020.

**2. Finances**

- 2.1 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de juillet 2020
- 2.2 Rapport - salaires et des autres dépenses au 31 juillet 2020
- 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2020

**3. Dossier mines**

**4. Rapport du maire**

- 4.1 Présentation - moulin à scie ancestral

**5. Période de questions**

**6. Département de l'Administration**

- 6.1 Annexe III- Correspondance
- 6.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-04 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 2018-09
- 6.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-05 modifiant le règlement 2018-08 relatif à l'ouverture des chemins durant la saison hivernale
- 6.4 Embauche occasionnelle- tâches administratives et greffe
- 6.5 Appui à la Municipalité de Ripon - demande de réfection de chemins auprès du ministère des Transports du Québec

**7. Département de la gestion des ressources humaines**

- 7.1 Démission au poste de mécanicien

**8. Département de l'Hygiène du milieu**

**9. Département des Travaux publics**

- 9.1 Compte-rendu du département

**10. Département de la Sécurité publique**

- 10.1 Compte-rendu du département
- 10.2 Remerciements à la Sûreté du Québec pour un sauvetage sur le chemin du Geai-Bleu

- 10.3 Remboursement des citoyens pour la location de machinerie et d'outillage lors d'interventions du Service des Incendies
- 10.4 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge
  
- 11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement**
  - 11.1 Compte-rendu du département - Rapport
  - 11.2 Nomination d'un coordonnateur local des cours d'eau
  - 11.3 Demande d'appui pour un projet de mobilisation des municipalités et de la population dans la mise en œuvre de solutions nature pour le climat
  
- 12. Département des Loisirs, culture et tourisme**
  - 12.1 Compte-rendu du département
  - 12.2 Autorisation au Club CADO – usage de certains chemins pour la compétition régionale du 12 septembre 2020
  
- 13. Département de la promotion et du développement économique**
  
- 14. Département du service à la collectivité**
  - 14.1 Demande d'appui- Renouvellement du statut de zone touristique pour Chénéville
  
- 15. Varia**
  
- 16. Période de questions**
  
- 17. Fin de la séance**

**1. Ouverture de l'assemblée**

2020-08-19594  
Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 19h34.

**Adoptée**

**1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2020-08-19595  
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée**

**1.2 Lecture et adoption des procès-verbaux - séance ordinaire du 3 juillet 2020 et séance extraordinaire du 14 juillet 2020.**

2020-08-19596  
Lecture et adoption des procès-verbaux – séances des 3 et 14 juillet 2020

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2020 et de celui de la séance extraordinaire du 14 juillet 2020 soit exemptée et que ceux-ci soient adoptés tel que déposés.

**Adoptée**

## **2. FINANCES**

### **2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs**

**2020-08-19597**

**Adoption des comptes fournisseurs au 31 juillet 2020**

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 31 juillet 2020 pour un montant total de 129 999,45 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

- La liste sélective des déboursés, payés par les chèques 22608 à 22657
- Les paiements directs 500456 à 500474
- Les prélèvements 5247 à 5268

**QUE** les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à ces listes, soient, par la même occasion, approuvées.

**Adoptée**

### **2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de juillet 2020**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de juillet 2020, pour une dépense totale de 64 735,79 \$, a été déposé à tous les membres du conseil.

*Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.*

Liette Quenneville  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

### **2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2020**

**2020-08-19598**

**Rapport mensuel des revenus et dépenses au 31 juillet 2020**

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** le rapport des revenus et dépenses, au 31 juillet 2020 soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

**Adoptée**

### 3. DOSSIER MINES

Monsieur le maire indique qu'il y aura une rencontre avec le préfet et monsieur Louis St-Hilaire, le 19 août prochain; à ce moment, une mise à jour du dossier sera faite et un rapport déposé.

### 4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire fait un suivi des travaux d'amélioration de chemins en lien avec la subvention de plus de 4M\$.

Donne un compte rendu de la rencontre à laquelle assistaient Monsieur André Despatie, Directeur des opérations-Parcs Québec S.E.P.A.Q, ainsi que des représentants de la MRC Papineau, de Tourisme Outaouais, de la Chambre de commerces, de l'O.B.V., de la Municipalité de Lac-Simon et de madame Elsa Dussault, représentante de l'A.P.L.S.

Il fait mention qu'il y aura une rencontre avec les sentinelles le 10 août pour la phase 3 du myriophylle à épi.

Il termine son rapport en donnant des précisions au sujet du contrat pour le gardien de la halte routière.

#### 4.1 Présentation - moulin à scie ancestral

Monsieur Pierre Bernier, directeur général chez *Corporation North Nation Mills Inc.* (Patrimoine et Chutes de Plaisance), présente un projet de tourisme expérientiel, patrimonial et éducatif, ayant comme pivot un moulin à scie ancestral.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 6. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

#### 6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de juillet 2020 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « Correspondance assemblée du mois d'août 2020 ».

#### 6.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-04 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 2018-09 le règlement 2018-09

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Noël Picard que, suivant les dispositions de la loi relative au traitement des élus municipaux, le projet de règlement 2020-04 sera adopté lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2020. Le projet de règlement vise à remplacer le règlement 2018-09 portant sur le traitement des élus municipaux et il est déposé officiellement à cette séance. De plus, conformément à l'article 9 de ladite loi, un avis public sera affiché aux deux endroits désignés par le Conseil, ainsi que sur le site officiel de la Municipalité de Duhamel.

#### 6.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2020-05 modifiant le règlement 2018-08-Ouverture des chemins durant la saison hivernale

**AVIS DE MOTION** est donné par monsieur Gaëtan Lalande que, suivant les dispositions de la loi, le projet de règlement 2020-05, relatif à l'ouverture des chemins durant la période hivernale, sera adopté à une séance ultérieure, avec ou sans modification. Ledit projet de règlement vise à remplacer le règlement 2018-08 portant sur le même sujet et il est déposé officiellement lors de cette séance.

#### **6.4 Embauche occasionnelle-tâches administratives et greffe**

**2020-08-19599**  
**Embauche occasionnelle - tâches administratives et greffe**

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE** les membres du Conseil autorisent l'embauche occasionnelle de madame Claire Blais pour la réalisation de tâches administratives et de greffe, et ce, pour une période pouvant aller jusqu'au 31 octobre 2020, à raison d'un maximum de 37,5 heures par semaine ;

**QUE** Mme Julie Ricard, directrice générale, et M. David Pharand, maire, soient autorisés à signer une entente et à en négocier les termes et conditions.

**Adoptée**

#### **6.5 Appui à la Municipalité de Ripon - Demande de réfection de chemins auprès du ministère des Transports du Québec**

**2020-08-19600**  
**Appui à la Municipalité de Ripon**  
**Demande de réfection de chemins auprès du MTQ**

**CONSIDÉRANT** que, par la résolution 2020-07-169, la Municipalité de Ripon a adressé une demande au ministère des Transports du Québec pour la réfection complète de la route 317, ainsi que du chemin Saint-André situé sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la route 317 est largement utilisée par les citoyens, villégiateurs et visiteurs de notre région;

**CONSIDÉRANT** que par cette résolution, la Municipalité de Ripon demande l'appui des municipalités de la MRC de Papineau;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE** les membres du Conseil appuient la démarche engagée par la Municipalité de Ripon auprès du ministère des Transports du Québec pour la réfection complète de la route 317 et du chemin Saint-André.

**Adoptée**

### **7. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **7.1 Démission de l'employé No 32-29 au poste de mécanicien**

**2020-08-19601**  
**Démission au poste de mécanicien – Employé 32-29**

**CONSIDÉRANT** la démission de l'employé No 32-29 au poste de mécanicien;

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE** le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de l'employé No 32-29 au poste de mécanicien, qui a pris effet le 7 juillet 2020;

**QUE** les membres du Conseil autorisent l'affichage du poste au moment opportun et selon les besoins et tenant compte de la convention collective en vigueur;

QU'une lettre de remerciement pour ses services au sein de l'équipe municipale lui soit acheminée.

**Adoptée**

**8. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

**9. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

**9.1 Compte-rendu du département**

Monsieur Gaëtan Lalande présente le rapport du département des travaux publics.

**10. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10.1 Compte-rendu du département**

Monsieur Gaëtan Lalande présente le rapport du département des incendies

**10.2 Remerciements à la Sûreté du Québec pour sauvetage au lac Gagnon**

|   |
|---|
| <p>2020-08-19602<br/>Remerciement à la Sûreté du Québec – Sauvetage au lac Gagnon</p> |
|---|

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** des remerciements soient adressés à la Sûreté du Québec pour l'aide apportée lors du sauvetage survenu sur le lac Gagnon en juillet dernier.

**Adoptée**

**10.3 Remboursement des citoyens pour la location de machinerie et d'outillage lors d'interventions du Service des Incendies**

|   |
|---|
| <p>2020-08-19603<br/>Remboursement pour la location de machinerie et d'outillage des citoyens lors d'interventions du Service des incendies</p> |
|---|

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** la Municipalité rembourse les frais de location de machinerie et d'outillage aux citoyens venant en aide au service des incendies, et ce, suivant les taux de location établis par la SOPFEU lors d'intervention sur les territoires desservis.

**Adoptée**

**10.4 Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne**

|   |
|---|
| <p>2020-08-19604<br/>Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne</p> |
|---|

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** le Conseil autorise le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour une année, et ce, à compter du mois d'août 2020, et que la cotisation annuelle de 170,00 \$ soit payée.

**Adoptée**

## **11. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

### **11.1 Compte-rendu du département**

#### **11.2 Nomination d'un coordonnateur local des cours d'eau**

**2020-08-19605**

**Nomination d'un coordonnateur local des cours d'eau**

**ATTENDU** que la municipalité de Duhamel a adhéré à « l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau »;

**ATTENDU** qu'aux fins de la réalisation des objets de ladite entente, la Municipalité doit nommer un(e) ou des employé(e)(s) qui exerce(nt) les pouvoirs de la personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE** la Municipalité de Duhamel nomme monsieur Nicolas Larose, directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu, à titre de personne désignée au sens :

- De l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- De « l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau » en vigueur;
- Et des règlements de la MRC # 075-2005; # 086-2007 et # 087-2007.

**ET QU'**une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

**Adoptée**

### **11.3 Demande d'appui pour un projet de mobilisation des municipalités et de la population dans la mise en œuvre de solutions nature pour le climat**

**2020-08-19606**

**Demande d'appui pour un projet de mobilisation des municipalités et de la population dans la mise en œuvre de solutions nature pour le climat**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui de l'organisme *Nature Québec* pour un projet de mobilisation des municipalités et de la population dans la mise en œuvre de solutions nature pour le climat ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Duhamel a à cœur la lutte contre les changements climatiques, la restauration, la protection et l'utilisation durable des écosystèmes et qu'elle souhaite devenir partenaire avec *Nature Québec*;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est résolu à l'unanimité**

**QUE** les membres du Conseil appuient Nature Québec dans son projet de mobilisation des municipalités et de la population dans la mise en œuvre de solutions nature pour le climat qu'elle entend présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**Adoptée**

## **12. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE**

### **12.1 Compte-rendu du département**

Monsieur Michel Longtin rappelle la tenue de l'événement *Raid Pulse* qui se tiendra le 12 septembre prochain.

### **12.2 Autorisation au Club CADO – usage de certains chemins pour la compétition régionale du 12 septembre 2020**

|   |
|---|
| <p>2020-08-19607<br/>Club CADO<br/>Compétition régionale du 12 septembre 2020 – usage de certains chemins</p> |
|---|

**CONSIDÉRANT** que le Club Automobile Défi Outaouais, par une lettre datée du 29 juillet 2020, informe le conseil qu'il doit annuler le Rallye Défi en raison des règles applicables en lien avec la pandémie;

**CONSIDÉRANT** que le Club CADO compte tenir une compétition régionale le 12 septembre 2020 sur le territoire de Duhamel et qu'il souhaite obtenir une autorisation pour l'usage des mêmes chemins que par les années passées;

**EN CONSÉQUENCE :**

**Il est résolu unanimement**

**QUE** le Conseil autorise le Club Automobile Défi Outaouais (CADO) d'utiliser les chemins municipaux identifiés à sa planification pour la compétition régionale prévue le 12 septembre 2020, à Duhamel.

**Adoptée**

## **13. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

## **14. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ**

### **14.1 Demande d'appui - Renouvellement du statut de la zone touristique pour Chénéville**

|   |
|---|
| <p>2020-08-19608<br/>Demande d'appui de la Municipalité de Chénéville<br/>Renouvellement du statut de la zone touristique pour Chénéville</p> |
|---|

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui de la Municipalité de Chénéville concernant le renouvellement du statut de sa zone touristique, lequel permet que la *loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux* ne soit pas appliquée.

**CONSIDÉRANT** que Chénéville est le centre de services du Nord de la Petite-Nation compte tenu de sa concentration de commerces et de services publics desservant la population ainsi que les nombreux touristes et visiteurs qui affluent dans cette Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que Chénéville est reconnue comme étant une zone touristique depuis 2004;

**CONSIDÉRANT** que le refus du renouveler ce statut de zone touristique pour les années 2020 à 2025 causera d'importants préjudices aux touristes et visiteurs de la région du Nord, y incluant ceux de Duhamel ;

**POUR CES RAISONS :**

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** les membres du Conseil appuient la Municipalité de Chénéville dans sa démarche visant à reconduire son statut de « Zone touristique » pour les années 2020 à 2025.

**Adoptée**

**15. VARIA**

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Monsieur Louis St-Hilaire** adresse des questions sur les sujets suivants :

- Signalisation et surveillance à la plage de l'île aux raisins
- Engagement d'un employé au poste de l'environnement
- Publicité à faire concernant le rapport sur la santé des lacs

**Madame Elsa Dussault** adresse des questions sur les sujets suivants :

- Engagement d'un employé au poste de l'environnement
- Plage sauvage de lac Simon – accès
- Lavage des bateaux – enquête
- Affichage concernant le myriophylle à épi
- Obstacles dans la rivière - danger

**Monsieur Claude Tétrault** manifeste son inquiétude concernant la micro-plage, notamment en ce qui concerne la propreté et le civisme.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

|   |
|---|
| <b>2020-08-19609</b><br><b>Levée de la séance</b> |
|---|

Il est résolu à l'unanimité

**QUE** la séance soit et est levée à 21h17

**Adoptée**

---

David Pharand  
Maire

---

Liette Quenneville  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière adjointe